

Baccalauréat Général

Scientifique - Biologie / Ecologie

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation permet d'acquérir une culture générale et les outils intellectuels nécessaires à une poursuite d'études supérieures longues en priorité.

Le bac général proposé dans les établissements d'enseignement agricole est **une formation scientifique tournée vers les métiers de la nature et du vivant.**

Les niveaux d'exigence et les débouchés sont identiques à ceux des établissements de l'Education Nationale.

La spécificité de la formation vient de l'enseignement de spécialité **Biologie-Ecologie** et de l'option **Agronomie-Economie-Territoires.**

DÉLIVRANCE DU DIPLOME

Le diplôme est délivré à partir :

- d'épreuve terminales (anticipées, finales et oral) coef. 60
- d'épreuve de contrôle en cours de formation (CFF) coef. 30.
- d'un contrôle continu (moyenne des disciplines dans les bulletins) coef. 10.

POURSUITE D'ETUDES

Formations Universitaires générales (L-M-D)

Biologie-Ecologie, Sciences et technologies, STAPS

Formations du secteur médical, paramédical et social
Médecine, dentaire, pharmacie, kinésithérapie, infirmier (ère), éducation spécialisée, assistance de service social

Préparations aux grandes écoles (CPGE)

Classe prépas scientifiques, vétérinaires

Formation technologiques courtes (DUIT, BTSA, BTS)

Production agricole, aménagement de l'espace, environnement, développement durable, chimie, informatique, agroalimentaire, technico-commercial



PUBLIC CONCERNÉ

Le baccalauréat général
« Scientifique-Biologie/Ecologie »
proposé dans les établissements
d'enseignement agricole est accessible
à tous les élèves
ayant suivi une classe de seconde générale et
technologique dans un lycée d'enseignement agricole
ou de l'Education nationale.

CONDITIONS D'ADMISSION

Après une classe de Seconde Générale
et Technologique,
sur avis favorable du Conseil de Classe.

L'inscription se fait en prenant directement contact
avec l'établissement.

Le LEGTA adresse aux famille
un dossier d'inscription.



ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation vise l'acquisition de connaissances théoriques générales et scientifiques de haut niveau ainsi que des savoir-faire pratiques et méthodologiques indispensables à une bonne compréhension des sciences physiques, biologiques et écologiques, agronomiques et environnementales.

La « **biologie écologie** » est une spécificité de l'enseignement agricole. Il s'agit de l'étude des milieux, de la biodiversité et des interactions au sein d'une éco système, une science indispensable pour se préparer aux études supérieures tournées vers les métiers de la nature et du vivant.



Enseignements communs

volume horaires
en 1ère et terminale

Français	4h00 en 1ère
Philosophie	4h00 en Terminale
Langues vivantes	4h30
EPS (Education Physique et Sportive)	2h00
Mathématiques	4h00
Enseignement Scientifique	2h00
Histoire-Géographie	3h00
Enseignement moral et civique	18h/an
Vie de classe	10h00 annuelles

Accompagnement Renforcé

volume horaires

AP : Apport Méthodologique soutien disciplinaire.	18h00
Aide à l'orientation : construction du parcours scolaire au regard des souhaits d'orientation : Connaissances de sois, découverte des métiers, découverte des voies de formation.	1h30 H/S
	54h00 annuelles

Enseignements de spécialité

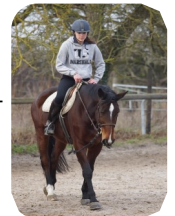
Classe de PREMIERE	volume horaires
Biologie-Ecologie	4h00
Mathématiques	4h00
Physique-Chimie	4h00
Classe de TERMINALE	
Biologie-Ecologie	6h00
Physique-Chimie	6h00
Mathématiques option obligatoire	3h00

L'enseignement optionnel facultatif (1 choix maximum)

Equitation (2h) Hippologie (1h)

Permet aux élèves d'exercer une activité physique et sportive, d'acquérir des connaissances et des savoir-faire pour utiliser les chevaux en toute sécurité et d'améliorer le niveau d'équitation.

Il est ouvert à tous, du débutant au cavalier confirmé en BAC général et STAV.



Agronomie-Economie-Territoires (3h)

Cette option s'inscrit dans la continuité de l'option EATDD de la classe de seconde (Ecologie Agronomie Territoires et Développement Durable) et propose des études de territoires à l'aide des sciences humaines et des sciences de la nature.

Engagement Citoyen Permet de valoriser un engagement personnel dans des activités bénévoles ou de volontariat



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
BP 106-AREINES-41106 VENDOME cedex

02-54-67-44-00

legta.vendome@educagri.fr

www.legta41.educagri.fr

